

Les élections professionnelles vont avoir lieu au sein des laboratoires Pierre Fabre au début de l'année 2011.

Aujourd'hui, la CGT Pierre Fabre est représentée à : Avéne, Soual, Gien, Péraudel, Labège, Pau, Ussel, Les Cauquillous au travers d'élus (CE, DP) et/ou de délégués syndicaux (nommés par le syndicat).

Aujourd'hui, l'ensemble de nos élus représente 15 % des sièges CE et DP du groupe.

**Cette faible représentativité ne nous permet pas de défendre  
correctement l'intérêt des salariés et en particulier celui des itinérants.**

Un nouveau délégué syndical CGT vient d'être nommé pour vos métiers :

- **Fabrice PARCQ / VRP PFSA rattaché aux Fontaines**

**La modification de la convention collective du Leem est une véritable attaque à vos métiers.**

La CCNIP (convention collective nationale des industries du médicament) depuis 1956, définit des clauses générales applicables à tous les salariés de l'industrie pharmaceutique et un avenant, appelé « avenant 2 », définit les clauses spécifiques **d'un métier itinérant** qu'est la visite médicale.

Un nouvel avenant de la CCNIP modifie dans un sens moins favorable aux salariés les dispositions antérieures.

Une grande partie des dispositions relatives aux visiteurs médicaux est désormais traitée dans les clauses communes, remettant en cause les avantages particuliers relatifs :

- au temps de travail des visiteurs médicaux : l'accord en cause ne prévoit strictement aucune disposition relative au nombre de visites et par conséquent à la durée maximale du travail pour les métiers de la promotion pharmaceutique et à la prise en compte dans le temps de travail des activités complémentaires.
- au secteur géographique : l'avenant de révision donne plus de liberté aux entreprises pour modifier le secteur géographique des visiteurs médicaux en ce qu'il stipule qu'une modification du secteur géographique n'est considérée comme essentielle, qu'en cas de modification de plus d'un tiers du secteur géographique.

Cette disposition remet en cause la Jurisprudence laboratoire PFIZER (CA. Versailles 08/10/09) qui rappelle que le secteur géographique est un élément essentiel du contrat de travail.

**Une telle atteinte au socle contractuel** permettra aux entreprises **d'imposer** très largement aux visiteurs médicaux **des modifications de leur périmètre d'activité** et les exonèrera de l'obligation de consulter les instances représentatives sur un PSE en cas de refus d'au moins 10 salariés de ces modifications.

**Ces modifications importantes n'ont pas été assez relayées, combattues  
par les organisations syndicales majoritaires qui vous représentent :**

**Nous vous appelons aujourd'hui à nous rejoindre !**

**Les élus CGT travaillent à partir d'idées communes et partagées qui sont :** communiquer les informations, prendre l'intérêt des salariés comme base de négociation (et s'y tenir), respecter et faire respecter la Loi, le Code du Travail ainsi que les accords signés dans l'entreprise ou dans le groupe, représenter l'ensemble des salariés, garantir la transparence.

En étant élus sur une liste CGT, vous serez impliqués dans les négociations à tous les niveaux : entreprise, branche, institutions paritaires. Les décisions sont prises démocratiquement. **Chacun compte pour une voix.**

La CGT met à votre disposition une **équipe** pour vous **aider**, vous **informer**, vous **soutenir**.

Elle vous permet aussi d'accéder à des formations sur le rôle des élus et des différentes institutions.

- Si vous pensez qu'un dialogue social de qualité est essentiel face aux bouleversements que connaît l'entreprise,
- Si vous souhaitez vous impliquer pour répondre aux interrogations légitimes des salariés,
- Si vous ne vous retrouvez pas dans l'action, les idées des élus de votre profession

**Bref, si au lieu de subir les événements, vous voulez faire bouger les choses, nous vous invitons à nous contacter.**

**Votre vision des choses, votre point de vue nous intéressent.**

*Le syndicat CGT des laboratoires Pierre Fabre*



BULLETIN DE CONTACT

Contact Réseaux :

Fabrice PARCQ

[f.parcq@orange.fr](mailto:f.parcq@orange.fr) / 0618008126

Ou bulletin à renvoyer en courrier postal à : Frédéric Fabre Secrétaire Cgt Pierre Fabre  
25, avenue du Four à Chaux - 34260 La Tour sur Orb